

Solidarité avec la population de Sidi Ifni

Le réseau des Attac d'Europe réclame la liberté pour les prisonniers de Sidi Ifni, l'arrêt immédiat du harcèlement, la fin de la répression policière ainsi que l'ouverture d'une enquête indépendante sur l'action des autorités. Nous soutenons les demandes des citoyens de Sidi Ifni en faveur d'un développement économique bénéficiant à la population.

Le 7 Juin 2008 (« Samedi noir »), les habitants de Sidi Ifni, une ville située à environ 120 km au sud d'Agadir, ont été victimes d'une opération de représailles et d'une répression généralisée. Femmes et enfants n'ont pas été épargnés. Plus de 4 000 policiers et forces auxiliaires ont violemment réprimé le blocage du port, où des militants étaient installés depuis une semaine afin de défendre leur droit légitime pour obtenir du travail et une possibilité de vie décente. Les forces de répression ont aussi attaqué et investi des demeures choisies au hasard, terrorisant la ville entière.

Les citoyens de Sidi Ifni ont depuis trop longtemps été ignorés par les autorités marocaines. Aucun projet de développement local n'a été initié, aucun emploi n'a été créé. Seulement des promesses sans suite. Depuis 2005, les habitants ont décidé de prendre leur propre sort en main afin d'améliorer leur situation. Ils refusent la marginalisation qu'on leur impose et proposent des alternatives concrètes à la pauvreté, au chômage et à l'exclusion sociale et économique.

La suite sur le site : <http://www.france.attac.org/spip.php?article8719>

Au sommaire :

- p. 1 : Solidarité avec...
Touche pas à mon...
- p. 2 : Appel à contribu...
Une présidence...
- p. 3 : Bruxelles veut...
Univ. à Sarrebruck...
- p. 4 : 10^e Univ. d'Attac
- p. 5 : Attac,
Châtellerault,
Attac Montmorillon,
Attac Poitiers,
- p. 6 : Agenda,
Une présidence,
Adhésion 2008

Ont participé à ce numéro :

J. Cordier, D. Leblanc, J.
F. Meunier, C. Wilkins.

Touche pas à mon ADN !

Des faucheurs volontaires d'OGM, suite à l'action non violente du 14 août 2004 avaient d'abord été relaxés lors du procès d'Orléans du 27 octobre 2005, avant d'être déclarés coupables lors des procès en appel et en cassation. Quelques mois plus tard, ils sont convoqués individuellement pour des prélèvements d'ADN. En clair, on veut les fichier à partir leur ADN (cette molécule qui se trouve dans nos chromosomes et qui spécifie l'individualité de chaque personne). Jacques Pasquier (l'un des 45 inculpés), secrétaire national de la Confédération paysanne, se rend au commissariat de Poitiers le mardi 22 avril et indique aux policiers qu'il refuse le prélèvement. Ce refus étant considéré comme un délit, il passe en procès le jeudi 31 juillet à Poitiers. Après une diffusion le 5 juillet, une nouvelle distribution de tracts aura lieu à Poitiers le 12 juillet à 10 h 30 (marché Notre-Dame).

Pour les personnes qui seront présentes à Poitiers fin juillet :

Rassemblement jeudi 31 juillet 2008 à partir de 14 h, place du palais de Justice de Poitiers. Table de presse et informations.

Attac Vienne, sur internet,...

Des nouvelles d'Attac dans la Vienne sur le blog :

<http://attacpoitiers.hautetfort.com/>

Sur le blog, toujours l'agenda, des articles et informations diverses, une rubrique « Liens » qui s'élargit, le compte-rendu des réunions et initiatives locales, etc.

Vous avez des informations à faire passer ? (agenda, livres, revues, films, etc.) envoyez-les !

Attac Poitiers : appel à contribution

A l'attention du réseau Attac 86 :

Appel à contribution en vue d'inviter Henri Maler d'Acrimed (association de critique des médias) : <http://www.acrimed.org/>.

Nous avons proposé (en exemples) deux thèmes possibles lors d'une soirée-débat :

- Internet et démocratie (Médias et démocratie).

- Existe-t-il actuellement dans les médias des espaces plus pluralistes que d'autres ?

Et se posait aussi le problème de l'organisation pratique de cette soirée afin de faciliter la participation de l'assistance. Il faut un équilibre entre une introduction de la soirée, une intervention d'Henri Maler, et le débat qui doit prendre toute sa place. A ce sujet nous faisons appel à vous.

Il est possible de faire précéder le débat d'une « amorce » et nous souhaitons que vous fassiez des propositions : enregistrement d'une émission télé ou radio, vidéo issue du net, articles de presse écrite, film etc. Vous pouvez bien entendu dire quel thème vous associez à ces choix.

Lorsque nous disposerons de vos réponses, une réunion d'Attac fera le choix du

thème et de « l'amorce » du débat. Si cela peut se faire, le futur public de cette soirée pourrait recevoir des « copies » du support choisi pour le débat (par le net ou...).

Période retenue : octobre/novembre, après la rentrée universitaire.

Notes :

Thème : Médias et partis politiques. Quels sont les principes qui « gouvernent » les médias lorsqu'il s'agit de traiter des partis politiques ?

Base de travail : Les médias et leurs commentaires concernant le parti socialiste.

Support (à trouver) : des vidéos d'émissions télé, des articles de journaux, des adresses de sites internet où on trouve des commentaires, etc. Pour Marcel Gaucher : Sur le site marianne2.

A l'adresse ci-dessous, il y a 4 vidéos : 3 sont des extraits et la 4^{ème} est complète. A savoir si cela entrerait dans notre projet :

http://www.marianne2.fr/Marcel-Gauchet-Marianne-1-antisarkozysme-et-le-journa-lisme_a87917.html?PHPSESSID=84620eef18cd54a79d9c77e4e4f00605

Une présidence peut-elle commencer dans le dos des peuples ?

Ce jour, 1er juillet 2008, le président de la République française endosse l'habit de président de l'Union européenne. Les quatre chantiers qu'il a promis d'ouvrir durant le second semestre de cette année concernent la politique agricole commune, la politique d'immigration, la question du climat et de l'énergie et la politique de défense. On pourrait se féliciter du choix de ces objectifs. Malheureusement, certaines décisions déjà prises ou projetées par les institutions européennes (Commission et Parlement), avec l'aval des chefs d'État ou de gouvernement, augurent mal de l'avenir.

La directive « retour » dessine une politique d'immigration honteuse. L'Union européenne propose une politique énergétique et une réforme de la politique agricole qui ne sont ni à la hauteur des enjeux climatiques, ni en mesure de répondre à la crise alimentaire qui a éclaté au cours des derniers mois. Quant à la proposition de Nicolas Sarkozy de réintégrer le commandement intégré de l'OTAN, elle équivaut à donner quitus à la politique agressive des États-Unis. Et on cherche vainement la moindre proposition de la Présidence française en matière de régulation financière.

En revanche, la France vient d'approuver le projet de directive européenne autorisant l'allongement de la durée du travail jusqu'à 60 ou 65 heures par semaine.

Chaque fois qu'on leur demande leur avis, les peuples désavouent le projet d'inscrire définitivement l'Union européenne dans un monde où règne le droit de la concurrence et où sont minorés les droits sociaux. Malgré cela, la fuite en avant dans la libéralisation mondiale continue, et elle ne peut conduire qu'à l'aggravation des crises de toutes sortes, financière, sociale, alimentaire, écologique, ainsi qu'à la mise en cause des principes démocratiques les plus élémentaires.

La fiction du traité de Lisbonne « simplifié » s'est effondrée. Aussi, Attac réaffirme son attachement à ce qu'un traité européen soit élaboré démocratiquement par une assemblée élue à cet effet, de sorte que les citoyens et les parlements nationaux soient parties prenantes de ce processus. Attac exprime également sa conviction que la profondeur des crises engendrées par le néolibéralisme exige d'inaugurer une ère de politiques résolument alternatives, tant en matière sociale qu'écologique.

Le temps de la finance reine a assez duré.



Attac France, 1^{er} juillet 2008

Bruxelles veut fermer les yeux sur les petites contaminations

Bruxelles veut fermer les yeux sur les petites contaminations par des transgéniques interdits. Malgré les incertitudes pour la santé et l'environnement.

L'image de cargaisons de maïs consignées dans les ports, pour cause de contamination par des OGM interdits, devrait bientôt appartenir au passé. C'est ce que souhaite la Commission de Bruxelles. Elle est convaincue qu'il n'est plus possible de perturber des pans entiers de l'économie agricole pour de simples traces de transgéniques. Même si leur impact sur la santé ou l'environnement n'a pas encore été évalué. Elle compte proposer, « avant l'été », aux pays de l'Union européenne, une « solution purement technique » pour éviter que de telles situations se reproduisent trop souvent. C'est ce qu'indique un document interne de l'exécutif européen. Un « seuil de détectabilité » serait fixé à 0,1 %. Il serait considéré comme le zéro des appareils de laboratoire. En outre, les services bruxellois indiquent qu'en raison des « incertitudes liées à l'échantillonnage et aux

analyses », les Vingt-Sept devraient multiplier le seuil par 2 ou 3 avant de demander aux douanes de passer à l'action. Ce qui porterait le niveau de tolérance à 0,2 %, voire 0,3 %. Si limitée soit-elle, cette marge de manoeuvre permettrait aux États-Unis, au Brésil ou à l'Argentine de poursuivre leurs exportations sans trop de risque, au moins à court terme. La dépendance des élevages européens aux importations de maïs et de soja en provenance du continent américain est telle, justifie la Commission, qu'il ne sera bientôt plus possible de garantir leur approvisionnement sans fermer un peu les yeux sur les transgéniques. Elle rejoint donc la position des éleveurs et de l'industrie agroalimentaire, qui évaluent à plusieurs dizaines de millions d'euros les pertes liées à la « tolérance zéro » pratiquée par le Vieux continent à ses frontières, dès qu'il s'agit d'OGM. Et, fait remarquer une lobbyiste pro-OGM, « on accepte jusqu'à 2 % d'excréments de rat ou de cailloux dans les produits agricoles »...

Ouest-France - Vendredi 27 juin 2008

La loi sur les OGM validée par le Conseil Constitutionnel

Le 19 juin 2008, le Conseil constitutionnel a validé la quasi-totalité de la loi sur les OGM. Il a donc écarté la plupart des moyens de recours - de procédure et de fond - développés par les sénateurs et les députés de l'opposition, socialistes, communistes, radicaux et verts. Dans un communiqué, le Conseil Constitutionnel juge que la loi a "été adoptée au terme d'une procédure régulière", alors que les requérants soutenaient que son examen aurait dû être interrompu après l'adoption-surprise d'une question préalable déposée par un député communiste. (...)

Christophe NOISETTE, *Inf'OGM*, juin 2008

Université des Attac d'Europe

Un message de **Susan George**, Présidente d'honneur d'ATTAC-France

J'espère que l'été a bien commencé pour vous et que vous avez de grands projets pour les mois à venir.

Un moyen de combiner les plaisirs de l'été à la politique existe à travers nos universités d'été, et, comme vous le savez certainement, pour la première fois cette année Attac organise une université européenne qui se tiendra à Sarrebruck chez nos camarades d'Attac Allemagne.

Ayant assisté à chacune des universités d'Attac France depuis la première à La Ciotat en 2000 (et d'autres en Allemagne), je peux vous assurer qu'en tous points de vue elles représentent une grande expérience. C'est une bonne occasion pour retrouver des amis, mais également pour s'accorder un temps de réflexion dans une ambiance détendue. L'activité politique est plus compliquée qu'elle ne l'a été. Quand j'ai commencé à militer, il suffisait de dire (ou crier) "Les Etats Unis hors du Vietnam !" et les gens approuvaient ou pas, mais au moins ils comprenaient de quoi on parlait, idem avec "stop à l'apartheid" ou "Pinochet = fasciste". Mais à présent ? Nous avons affaire à des questions beaucoup plus compliquées : taxes et paradis fiscaux, accords de partenariats économiques et traités d'échanges, politiques néo-libérales et crises financières, réchauffement climatique, OGMs, agro-carburants et bien d'autres choses encore sur lesquelles nous avons tous besoin, même les plus grands spécialistes, de faire le point afin d'être des agents politiques et des militants plus efficaces. C'est ce que les universités d'été nous permettent de faire.

Voilà, c'était donc pour vous dire qu'il reste des places disponibles pour Sarrebruck début août. C'est un endroit central [à seulement 2 heures en train de Paris], où vous pourrez rencontrer beaucoup de militants des autres ATTACs et si vous souhaitez venir avec des personnes qui ne sont pas adhérents d'Attac, ils seront les bienvenus également. Vous trouverez les détails pratiques pour vous inscrire sur le site d'Attac France. J'espère vous y rencontrer !

Meilleurs vœux, solidairement.

Neuvième Université citoyenne d'Attac France : du 22 au 26 août

La neuvième édition de notre université se déroulera à Toulouse du 22 au 26 août 2008. À l'occasion des dix ans d'Attac, nous aurons le plaisir de nous rassembler avec nos amis du comité local de Toulouse autour du thème « l'altermondialisme aujourd'hui », mais aussi de partager le 22 août une soirée festive et militante, organisée au Bikini de Ramonville en collaboration avec le Tactikollectif.

Pour y participer, il vous suffit d'être adhérent ou sympathisant de notre association, et de vous inscrire grâce au bulletin que vous trouverez à la suite de ce message, ou encore en ligne :

<http://www.france.attac.org/spip.php?article8584>.

Ne tardez pas !

Contact national : 01 41 58 17 50

Contact Toulouse : toulouse@attac.org

Le programme est disponible sur le site d'Attac :

(<http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique1065>)

Tout comme les différentes informations pratiques (hébergement militant, liste d'hôtels, etc.) Mais nous sommes déjà en mesure de vous indiquer les différentes filières et les plénières qui constitueront le programme. L'une des nouveautés de cette année s'intitule :

« **L'altermondialisme, héritier des mouvements sociaux** » ; elle sera, entre autres, composée de films, d'archives et de documentaires.

Bref, beaucoup de surprises à venir pour ce grand moment d'éducation populaire ! Réservez vos vacances !

Filière 1 : L'altermondialisme, héritier des mouvements sociaux

Filière 2 : Des biens publics mondiaux pour un autre monde

Filière 3 : Pensées critiques et enjeux altermondialistes

Filière 4 : Contre les inégalités, des espaces de résistances

Filière 5 : Nouvelles phases du capitalisme, du néolibéralisme

Filière 6 : Ecologie et société

Filière 7 : Quelle autre Europe ?

Filière 8 : La démocratie sous toutes ses formes

Filière 9 : Enjeux Internationaux

Filière 10 : Fondements et approfondissements

Plénières :

- **samedi 23** - 14h00-16h30 : les crises (financière, écologique, alimentaire, sociale)

- **dimanche 24** - 14h00-16h30 : l'altermondialisme (I)

- **lundi 25** - 14h00-16h30 : l'altermondialisme (II)

- **mardi 26** - 14h00-16h30 : les campagnes de la rentrée



Attac à Châtelleraut

D. Blanchard : 05 49 23 37 52

chattelleraut@attac.org

Attac à Montmorillon

16, rue des récollets BP 30 099

86 502 Montmorillon Cedex

montmorillon@attac.org

**Pour contacter Attac
dans la Vienne**

Correspondant Attac à Loudun

loudun@attac.org

Attac à Poitiers

14, Les Alleuds 86 240 Ligugé

D. Leblanc : 05 49 41 16 37 poitiers@attac.org

Attac Châtelleraut

Compte-rendu de la réunion de juin, à suivre en septembre.

Réunion de rentrée : **mercredi 17 septembre**, 20 h 30, (Salle à préciser)

Attac Montmorillon : réunion de septembre à définir

Attac Poitiers : « réunion-pot » du 11 juillet (6 présents, 9 excusés)

L'ordre du jour est fixé sur place :

Nous avons fait un tour d'horizon, afin d'informer deux nouveaux participants. D'autre part, les buts poursuivis pour la période sept.-décembre restent les mêmes.

1. Théâtre « *Le radeau de la Monnaie* »

Rendez-vous en décembre comme déjà annoncé. Nous cherchons à pouvoir organiser 2 représentations afin de rentabiliser au mieux l'installation (longue) des décors. Le but étant de pouvoir aussi toucher le public lycéen.

2. Soirée sur les Médias

Un appel à contribution a été lancé sur la liste de diffusion. (voir page 2) Nous proposons à Henri Maler une date entre les 6 et 22 octobre.

Afin de préciser ce qui pourrait illustrer les thèmes choisis rappelés ci-dessous, nous en appelons à toutes les volontés :

Nous cherchons des médias supposés plus « pluralistes », et si, sur le net, on prend comme exemples « Rue 89 », « Marianne2 », « Médiapart » alors leurs articles et vidéos traitant d'un même sujet pourraient être un moyen de concrétiser les débats. (Mais on peut aller aussi vers les médias plus classiques)

(Note : Médiapart suppose de s'abonner pour avoir un accès complet).

3. Formation APE/OMC

Déjà évoqué, nous souhaitons proposer à l'ensemble des adhérents et des comités locaux de la Vienne, une formation sur les Accords de Partenariat Economique (APE) en pleine discussion actuellement sous l'égide de l'OMC. Cela afin de pouvoir mieux comprendre les enjeux de ces accords au niveau international.

Frédéric Viale, animateur de la commission nationale d'Attac sur l'OMC viendra un samedi fin octobre pour

nous aider à nous y retrouver.

4. Semaine de la solidarité internationale (3ème semaine de novembre)

Patricia suit le dossier : on prépare quelque chose...

5. Changement de trésorier

Lors de la réunion, Yveline a accepté de prendre la trésorerie : pas de vote, mais une approbation à l'unanimité des présents ! Reste à faire les modifications nécessaires auprès de la préfecture.

6. Vœux pieux ?

Un souhait partagé par les présents : que nos projets à venir donnent envie à toutes et à tous de venir nous aider, de participer à nos activités, de relancer le comité local qui a besoin de toutes les bonnes volontés.

7. Réunions à la rentrée

Toujours à la salle Timbaud, maison du peuple, les 2^{ème} mardi du mois.

Cette réunion, la dernière avant la trêve « estivale » nous a permis de boire un verre et de grignoter quelques biscuits.

Réunion de rentrée : **mardi 9 septembre** à 20 h 15, Maison du peuple, salle Timbaud

A mettre dans votre agenda :

Journée des Associations, toute la journée,
dimanche 14 septembre
Parc de Blossac à Poitiers

Réservez votre journée pour tenir le stand !

Agenda

- **31 juillet** : 10 h 30, distribution de tracts, (« Touche pas à mon ADN ») marché Notre-Dame.

- **sept** : date de réunion mensuelle à définir. (Attac Montmorillon)

- **9 sept.** : 20 h 15, réunion mensuelle de rentrée, Maison du peuple, **salle Timbaud** (Attac Poitiers)

- **14 sept.** : Toute la journée ; fête des associations, parc du Blossac à Poitiers (Attac Poitiers)

- **17 sept.** 20 h 30, réunion de rentrée, (salle à définir) (Attac Châtellerauld)

- **16 oct.** : Conférence avec **Roland Bouet**, sur le thème : « **Les médicaments au service de qui ?** » (ASPES et Attac Châtellerauld)

Une présidence peut-elle commencer dans le dos des peuples ?

Ce jour, 1er juillet 2008, le président de la République française endosse l'habit de président de l'Union européenne. Les quatre chantiers qu'il a promis d'ouvrir durant le second semestre de cette année concernent la politique agricole commune, la politique d'immigration, la question du climat et de l'énergie et la politique de défense. On pourrait se féliciter du choix de ces objectifs. Malheureusement, certaines décisions déjà prises ou projetées par les institutions européennes (Commission et Parlement), avec l'aval des chefs d'État ou de gouvernement, augurent mal de l'avenir. La directive « retour » dessine une politique d'immigration honteuse.

L'Union européenne propose une politique énergétique et une réforme de la politique agricole qui ne sont ni à la hauteur des enjeux climatiques, ni en mesure de répondre à la crise alimentaire qui a éclaté au cours des derniers mois. Quant à la proposition de Nicolas Sarkozy de réintégrer le commandement intégré de l'OTAN, elle équivaut à donner quitus à la politique agressive des États-Unis. Et on cherche vainement la moindre proposition de la Présidence française en matière de régulation financière. En revanche, la France vient d'approuver le projet de directive euro-

péenne autorisant l'allongement de la durée du travail jusqu'à 60 ou 65 heures par semaine. Chaque fois qu'on leur demande leur avis, les peuples désavouent le projet d'inscrire définitivement l'Union européenne dans un monde où règne le droit de la concurrence et où sont minorés les droits sociaux. Malgré cela, la fuite en avant dans la libéralisation mondiale continue, et elle ne peut conduire qu'à l'aggravation des crises de toutes sortes, financière, sociale, alimentaire, écologique, ainsi qu'à la mise en cause des principes démocratiques les plus élémentaires. La fiction du traité de Lisbonne « simplifié » s'est effondrée.

Aussi, Attac réaffirme son attachement à ce qu'un traité européen soit élaboré démocratiquement par une assemblée élue à cet effet, de sorte que les citoyens et les parlements nationaux soient parties prenantes de ce processus.

Attac exprime également sa conviction que la profondeur des crises engendrées par le néolibéralisme exige d'inaugurer une ère de politiques résolument alternatives, tant en matière sociale qu'écologique. Le temps de la finance reine a assez duré.

Attac France, Montreuil, 1er juillet 2008

Bulletin d'adhésion 2008

NOM (en capitales) : _____ PRENOM : _____

Homme Femme Date de naissance : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Mobile : _____

Adresse électronique : _____

Je souhaite que ces renseignements restent confidentiels et ne soient pas communiqués au comité d'Attac de ma ville, région ou pays.

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Bulletin à renvoyer à **ATTAC Services Adhésions 60 646 CHANTILLY Cedex**

J'adhère à Attac et verse pour l'année civile 2008 un montant (incluant l'abonnement de 10 € à *Lignes d'Attac*) de :

(tranches de revenu mensuel)

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> 0 à 450 € | 12 € |
| <input type="checkbox"/> 450 à 900 € | 20 € |
| <input type="checkbox"/> 900 à 1 200 € | 34 € |
| <input type="checkbox"/> 1 200 à 1 600 € | 45 € |
| <input type="checkbox"/> 1 600 à 2 300 € | 60 € |
| <input type="checkbox"/> 2 300 à 3 000 € | 70 € |
| <input type="checkbox"/> 3 000 à 4 000 € | 100 € |
| <input type="checkbox"/> au delà de 4 000 € | 130 € |

Je verse en plus un don de €

J'effectue le règlement par :

- chèque bancaire ou postal
 carte bancaire n° : _____ / _____ / _____ / _____

3 derniers chiffres au dos de votre carte :

date d'expiration : ____ / _____

signature : _____ date : _____